Louis Boniface

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1643 Renvoyé : 1644

Né à Bapaume (Pas de Calais) , le 1615.

Mort à , le

Notes bio-bibliographiques

L. Bonnardet
P. de l'Oratoire

Le Conf. Louis Boniface

M.M. 608 = fils de Nicolas Boniface et d'Antoinette Béal, marchands, clerc, page 29, N 508 natif de Bapaume, diocèse d'Arras, aagé de 28 ans, a esté receu en la Congrégation en la maison de Paris le 6e jour du mois d'aoust de l'année 1643 et y a pris la soutane et la robbe le jour susdit en la mesme année.

M.M. 607, 2e Catalogue N° 124
2e entrée Louis Boniface, de Bapaume, entré à Paris en 1655, sorti

M.M. 610, N 55 = page 14 =
Louis Légier Boniface, fils de Nicolas Boniface et d'Antoinette Béal clerc, natif de Bapaume, diocèse d'Arras, 28 ans, vêtu le jour de la Transfiguration, 6 août 1643. M a étudié 2 ans en théologie
Renvoyé en 1644 pour infirmités

Rentré nouvel essai

MM. 610 , **page** 70 , **N°** 543
Le Père Louis Boniface
Né à Bapaume, dioc Arras 40 ans
Fils de Nicolas, bourgeois et Antoinette Béal
Humanités et théologie a été curé à Tournai
Entré à Paris le 21 février , vêtu le 11 mars 1655
Pension : Renvoyé pour infirmités

T.S.V.P.

cl. 230 : Examen des Confrères de l'Institution

29 juillet 1655

Le Père Louis Bonifacy, de Bapaume, dioc. d'Amiens, 39 ans, reçu pour la 2e fois le 4 mars 1655. Il a été curé à Tournay et a étudié en théologie. Il avait été reçu en la Cong. en août 1644 et après y avoir demeuré 9 mois, en était sorti et renvoyé comme le porte le mémoire du feu P. Jourdain Semble propre. Sera encore considéré